



COMITÉ DE SUIVI DE SITE FIBRE EXCELLENCE TARASCON

11/07/2019



1. Organisation Environnement

Avec actuellement:

- 1 Directeur Général – Directeur usine
- 1 Directeur QHSE
- 1 Service Environnement : 3 personnes
 - Responsable, responsable adjoint, assistante
- 4 chefs de projets dédiés aux projets environnementaux
 - Electrofiltre fours à chaux, pâte écrue, eaux-station épuration, électricité verte-biomasse, bruit



2. Marche usine

2018:

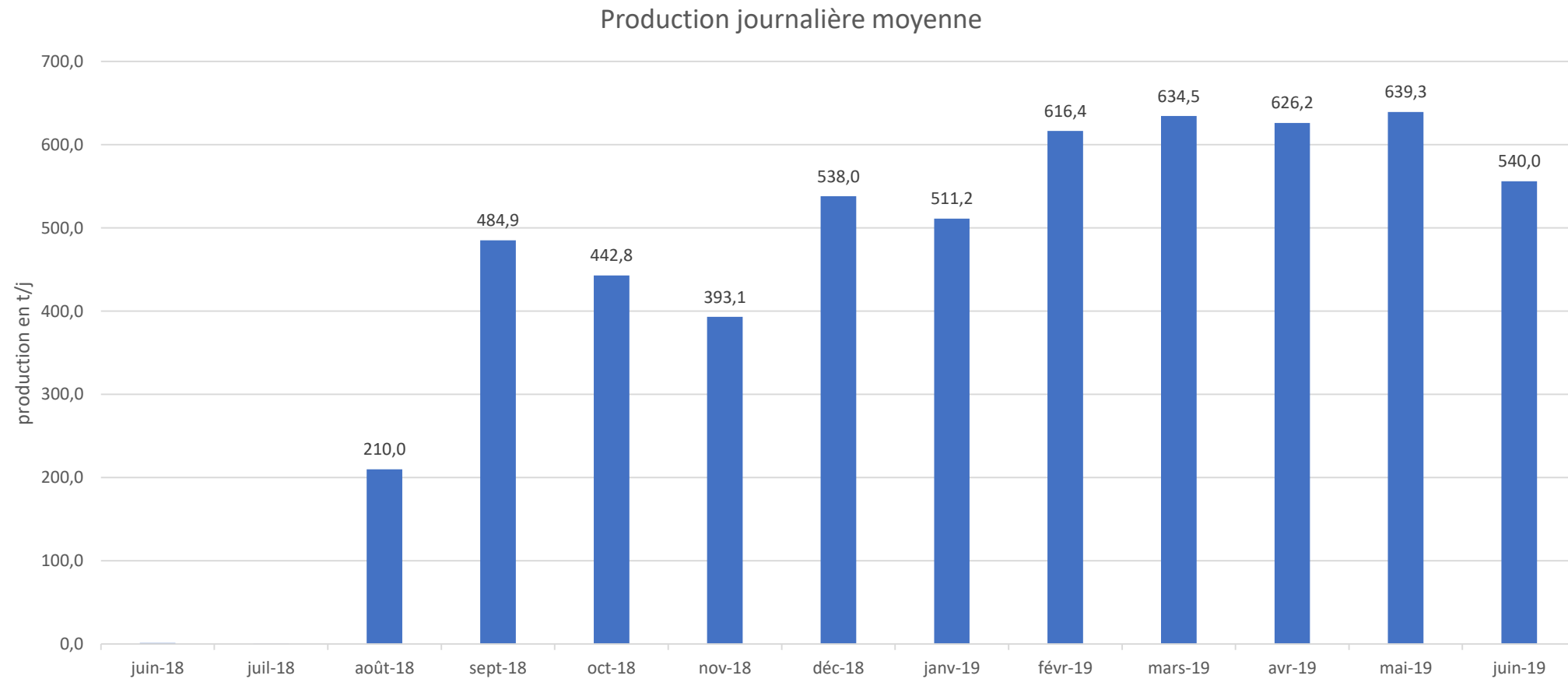
- Redémarrage difficile après un Grand Arrêt (GA) exceptionnellement long
≈ 1 mois de période de stabilisation

2019

- Production revenue au niveau de début 2018
- Grand arrêt annuel prévu du 3 au 23 novembre
- Principaux travaux prévus:
 - Remise à neuf de l'électrofiltre 3 de la chaudière LN
 - Installation d'un électrofiltre et d'un laveur de gaz à la soude Fours à Chaux



Production de juin 2018 à juin 2019





3. Chaudière à écorces

Chaudière à écorces

2019

- Réglage du nouvel électrofiltre, diminution d'environ 95% des émissions de poussières.

Réglementation :

- VLE poussières jusqu'au 20/12/2018 (Arrêté Préfectoral): 100 mg/ Nm³
- VLE poussières jusqu'au 25/02/2019 (AM 2910): 50 mg/ Nm³
- **VLE poussières à partir du 25/02/2019 (AP n°4-2019PC) : 40 mg/ Nm³**

Contrôle émissions (2/mois, par organisme externe) :

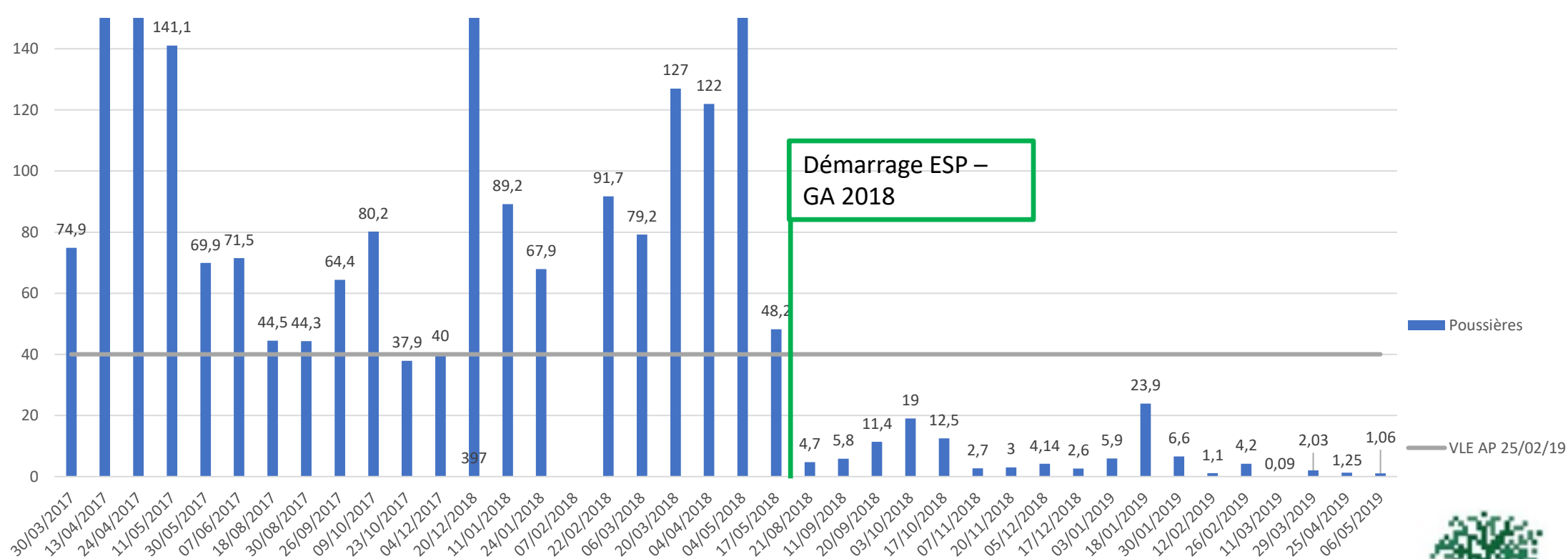
- Moyenne des émissions avant nouvel électrofiltre : 121 mg/ Nm³ (APAVE)
- Moyenne des émissions depuis: **6,5 mg/ Nm³** (APAVE)

Les rejets de la chaudière à écorces sont en conformité avec la réglementation sur tous les paramètres suivis.



Chaudière à écorces

Chaudière Ecorces - Poussières en mg/Nm³ - Organisme de controle





4. Chaudière à liqueur noire

Chaudière à liqueur noire

2019:

- Réduction d'environ 85% des émissions de poussières suite au remplacement de l'électrofiltre 2
- Remise à neuf de l'électrofiltre 3 prévue lors du GA de novembre 2019

Réglementation :

- VLE poussières jusqu'au 25/02/2019 : 150 mg/ Nm³ (*Arrêté Préfectoral 2010*)
- **VLE poussières à partir du 25/02/2019 : 40 mg/Nm³ (*Arrêté préfectoral et BREF papetier*)**

Contrôle émissions (1/mois, avec organisme externe) :

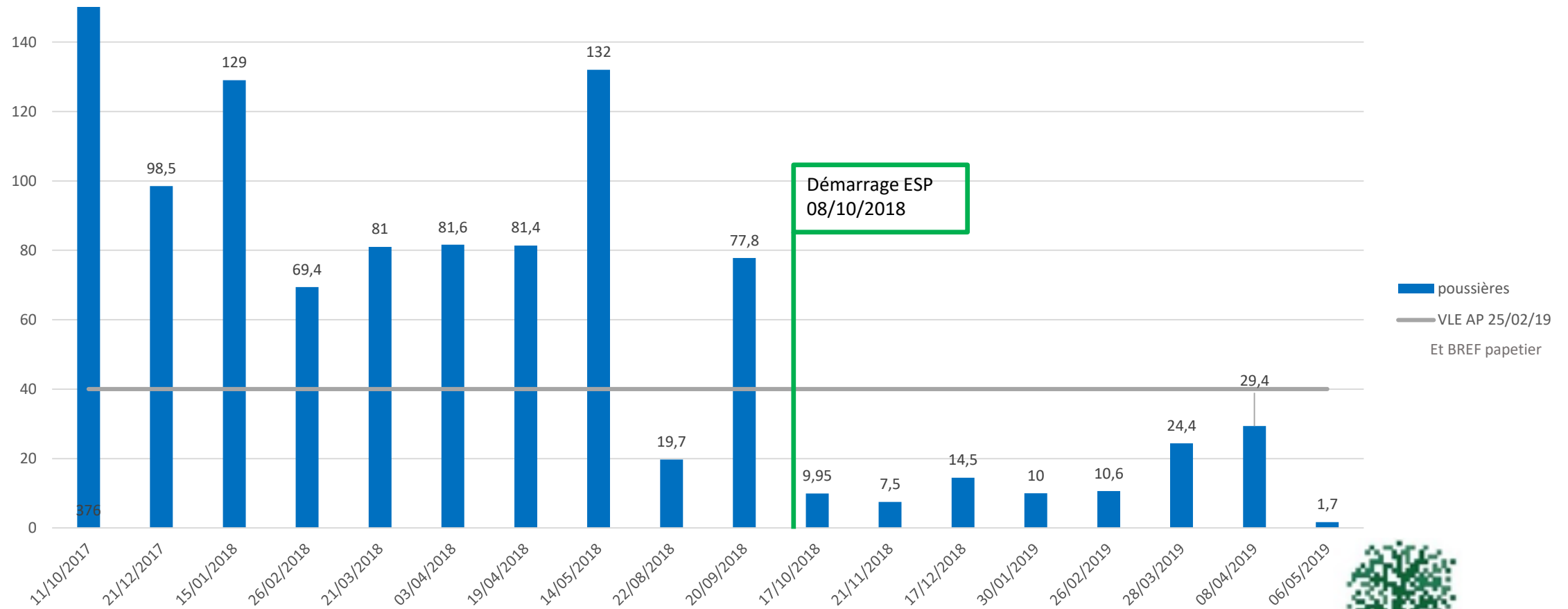
- Moyenne des émissions avant le remplacement et la remise en état : 114 mg/ Nm³ (APAVE)
- Moyenne des émissions depuis **13,5 mg/ Nm³** (APAVE)

Les rejets de la chaudière à liqueur noire sont en conformité avec la réglementation sur tous les paramètres.



Chaudière à liqueur noire

Chaudière LN - Poussières en mg/Nm³ - Organisme de contrôle





5.Fours à chaux

Fours à chaux

2019 :

- Réglage du laveur de gaz supplémentaire installé en 2018, réduction d'environ 85% des émissions de poussières
- Grand Arrêt novembre : installation d'un électrofiltre + laveur de gaz à la soude → conformité poussières et soufrés

Réglementation :

- VLE poussières jusqu'au 25/02/2019: 150 mg/Nm³ (*Arrêté Préfectoral 2010*)
- **VLE poussières à partir du 25/02/2019 : 30 mg/Nm³ (*Arrêté préfectoral et BREF papetier*)**

Contrôle émissions (2/mois, avec organisme externe):

- Moyenne des émissions en poussières avant la mise en place du nouveau laveur de gaz et des réglages associés : 416 mg/ Nm³ (APAVE)
- Moyenne des émissions en poussières depuis **62 mg/ Nm³** (APAVE)

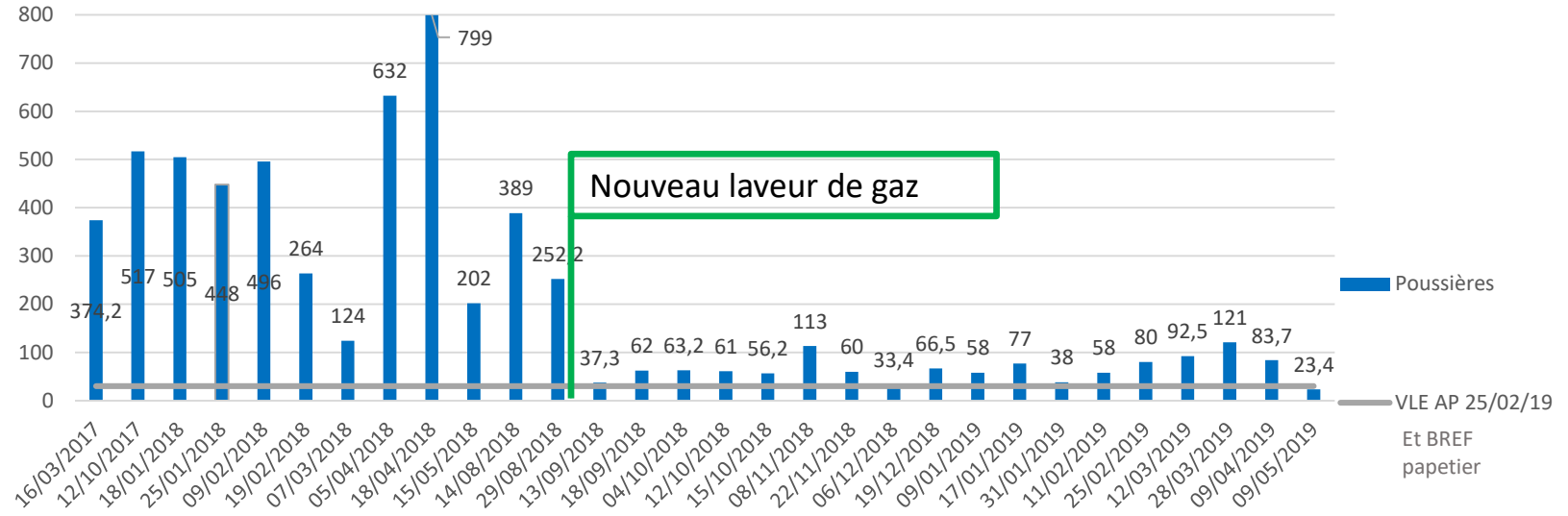
Dépassements des VLE en poussières, H₂S et SO₂

Les émissions du four à chaux ne sont actuellement pas conformes avec la réglementation mais devraient le devenir après les travaux du Grand Arrêt, fin novembre 2019

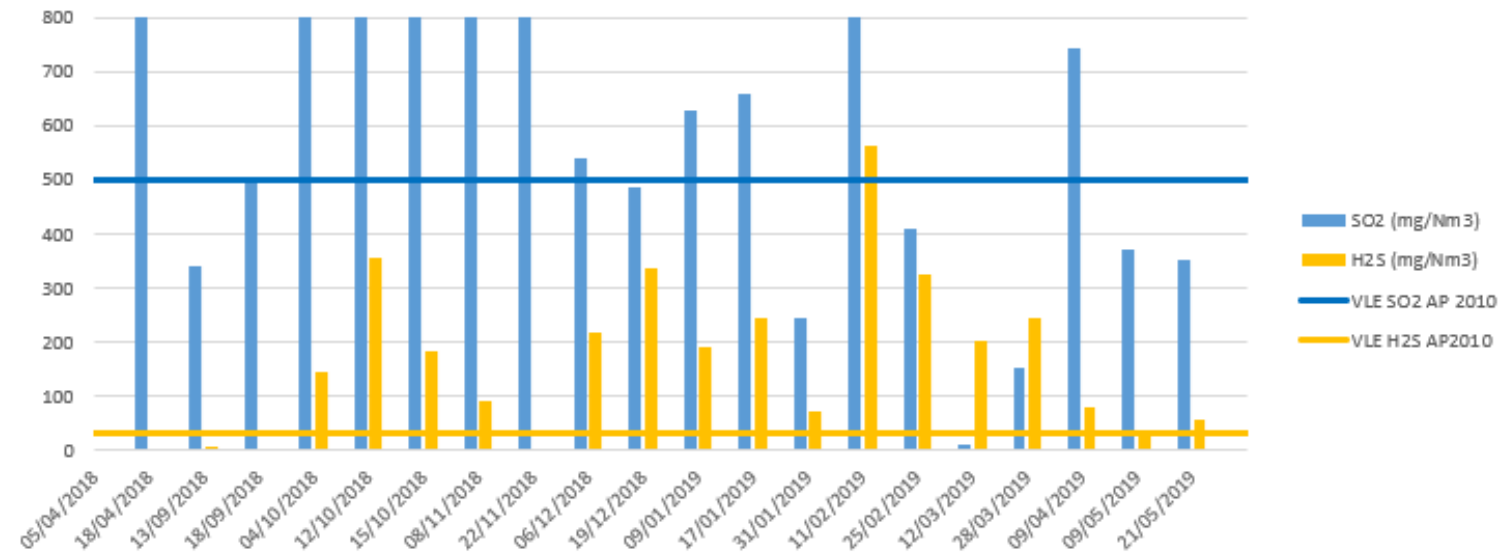


Fours à chaux

FAC - Poussières en mg/Nm³ - Organisme de contrôle



Fours à chaux - Teneurs en SO₂ et H₂S en mg/Nm³ - Organisme de contrôle



6. Aspects sanitaires

Prise en charge par Fibre Excellence du suivi de la qualité de l'air autour de l'usine depuis le retrait d'Atmosud

- Particules fines : PM_{2,5} et PM₁₀ (Apave) : Ecole Petit Castelet

	Paramètres	Unités	VLE	Du 09/05 au 24/05/2019
Petit Castelet	PM 2.5	µg/Nm ³	20 (2008/50/CE)	11
	PM 10	µg/Nm ³	40 (2008/50/CE)	21,1

VLE respectées



Aspects sanitaires

Prise en charge par Fibre Excellence du suivi de la qualité de l'air autour de l'usine depuis le retrait d'Atmosud

- Rappel des VTR* (INERIS)

37.2 VTR RETENUES

Type d'effet	Voie d'exposition	Facteur d'incertitude	Valeur de référence	Source, Année de révision	Origine de la valeur retenue
Effets à seuil	Inhalation (aiguë)	27	MRL= 100 µg.m ⁻³	ATSDR, 2006	INERIS, 2011
Effets à seuil	Inhalation (sub-chronique)	30	MRL= 30 µg.m ⁻³	ATSDR, 2006	INERIS, 2011
Effets à seuil	Inhalation (chronique)	300	RfC= 2 µg.m ⁻³	US EPA, 2003	INERIS, 2011

- H₂S (Apave) : Ecole Petit Castelet, SCEA St Louis; Base nautique Beaucaire depuis juin 2019 :

	Paramètres	Unités	VTR*	Du 08/04 au 23/04/2019	Du 09/05 au 24/05/2019
Petit Castelet	H ₂ S	µg/Nm ³	2 (US EPA)	<0,26	0,61
Mas St Louis	H ₂ S	µg/Nm ³	2 (US EPA)	0,3	0,67

Valeurs guide de l'Ineris respectées



VTR : Valeur Toxicologique de Référence*

Aspects sanitaires

Rappel des conclusions d'AtmoSud (CSS novembre 2018) :

- H₂S: « pas de dépassement des Valeurs Toxiques de Référence retenues par l'Ineris, mais des nuisances »
- PM₁₀ : « 8 dépassements ponctuels en 2018, à l'Ecole du Petit Castelet, dont 2 seulement pourraient être en corrélation identifiée avec l'activité de l'usine » *(35 dépassements par an autorisés du seuil de 50 µg/Nm³ par jour, (2008/50/CE)*

Rappel des conclusions de l'ARS (CSS novembre 2018)

- Impact sanitaire toxicologique négligeable pour les PM₁₀ et le H₂S car respect des valeurs limites réglementaires des PM 10 et de la VTR aigüe en H₂S.
- Impact sanitaire lié aux nuisances (odeurs et bruit) peut être non négligeable sur la qualité de vie et la santé des personnes si ces nuisances sont récurrentes et perdurent dans le temps, ce qui a priori n'est plus le cas mais qui doit être confirmé dans le temps.



7. Impact olfactif

Situation:

- Vingt-huit sources d'odeurs potentielles ont été mesurées lors du diagnostic effectué en février 2018 (mesures débits d'odeurs)
- Les sources principales ont pu être identifiées :
 - Scrubber Ligne de fibre
 - Cheminée extincteur régénération
 - Events stockage Térébenthine
 - Events bacs liqueur noire 65%



Impact olfactif

Actions suite au diagnostic :

- Scrubber Ligne de fibre et Cheminée extincteur régénération
 - ➔ Réalisation d'une étude sur la faisabilité de la combustion des gaz : Fait
 - ➔ Chiffrage en cours pour demande de budget actionnaires et investissement 2020
- Stockage Térébenthine ➔ Etude complémentaire en cours
- Events bacs liqueur noire 65%
 - ➔ Optimisation de l'aspiration des bacs et des réseaux d'évents : fait
 - ➔ Finalisation des travaux : GA 2019
- Evaporateur LN ➔ Capteurs sur les gardes hydrauliques : fait
- Fours à chaux ➔ Installation d'un laveur de gaz additionnel à la soude :
Novembre 2019
- Bac Tall Oil ➔ Reprise des gaz pour incinération : juillet 2019



Impact olfactif

Autres actions :

- Établissement de procédures internes : surveillance, organisation de rondes
- Chaque plainte est analysée, un retour est fait au plaignant lorsqu'il s'est identifié
- Étude de faisabilité sur l'installation d'un maillage de détecteurs H₂S dans l'usine
- Benchmark avec un papetier espagnol, Iberpapel à San Sebastian

	Anomalie	Cause et action corrective
Faction 2 13h-21h	<p>Tournée odeurs faite 18h15 appel d'une voisine petite route d'arles se plaignant d'odeur fait tournée RAS à noter le vent vient du 210° et la vitesse est de 5km/h l'habitation de le voisine est à l'Est de l'usine. Poussières CH LN dans la norme MES sortie station en baisse</p>	Informé CDQ LDF.

Fibre Excellence
SERVICE REGENERATION

INSTRUCTION PERMANENTE

Date : 27/05/2019
Réf. Inst. : IP.60.005.A

Atelier

COMMUN CHAUFFERIE

5. Check list à réaliser

Date : 07/07/2019
Heure : 22h40
Faction : F3
Chef de Quart :

Check List Circuit Gaz faibles		
	Qui?	Opérationnel?
Les gaz sont envoyés vers la chaudière	Opérateur Ch LN	OUI
Les événements des bacs 65% ne fument pas	Opérateur Ch LN	OUI
Les événements des bacs Condensats propres et 55% ne fument pas	Opérateur Evapo	OUI
Les capteurs d'H2S ne détectent pas de gaz (étages de la chaudière)	Opérateur Ch LN	OUI
L'explosimètre ne détecte pas de gaz et est opérationnel	Opérateur Ch LN	OUI
Check List Circuit Gaz forts et stripping		
	Qui?	Opérationnel?
Les gaz Evapo/Lessiveur sont envoyés vers les fours	Opérateur Causti/F&C	OUI
Le stripping est envoyé vers les fours	Opérateur Causti/F&C	OUI
Aucun disque de rupture n'est ouvert	Opérateur Evapo	OUI
La soupape du stripping ne fume pas	Opérateur Evapo	OUI
les détecteurs H2S ne détectent pas de gaz (bac 120)	Opérateur Evapo	OUI
Les condensats de l'atelier Thérentine sont bien dirigés vers le bac 120	Opérateur Evapo	OUI
les cols de cygnes des pompes à vide ne fument pas	Opérateur Evapo	OUI
l'eau WC est disposée sur les PE des pompes à vide et aucune odeur n'est détectée	Opérateur Evapo	OUI

8. Impact sonore

➤ Tambours-écorceurs:

- ❖ Encapsulation complète des 2 tambours écorceurs :

- Décembre 2019.

➤ Tours aéroréfrigérantes des évaporateurs :

- ❖ Encapsulation complète

- Décembre 2019

➤ Surpresseurs de la station épuration:

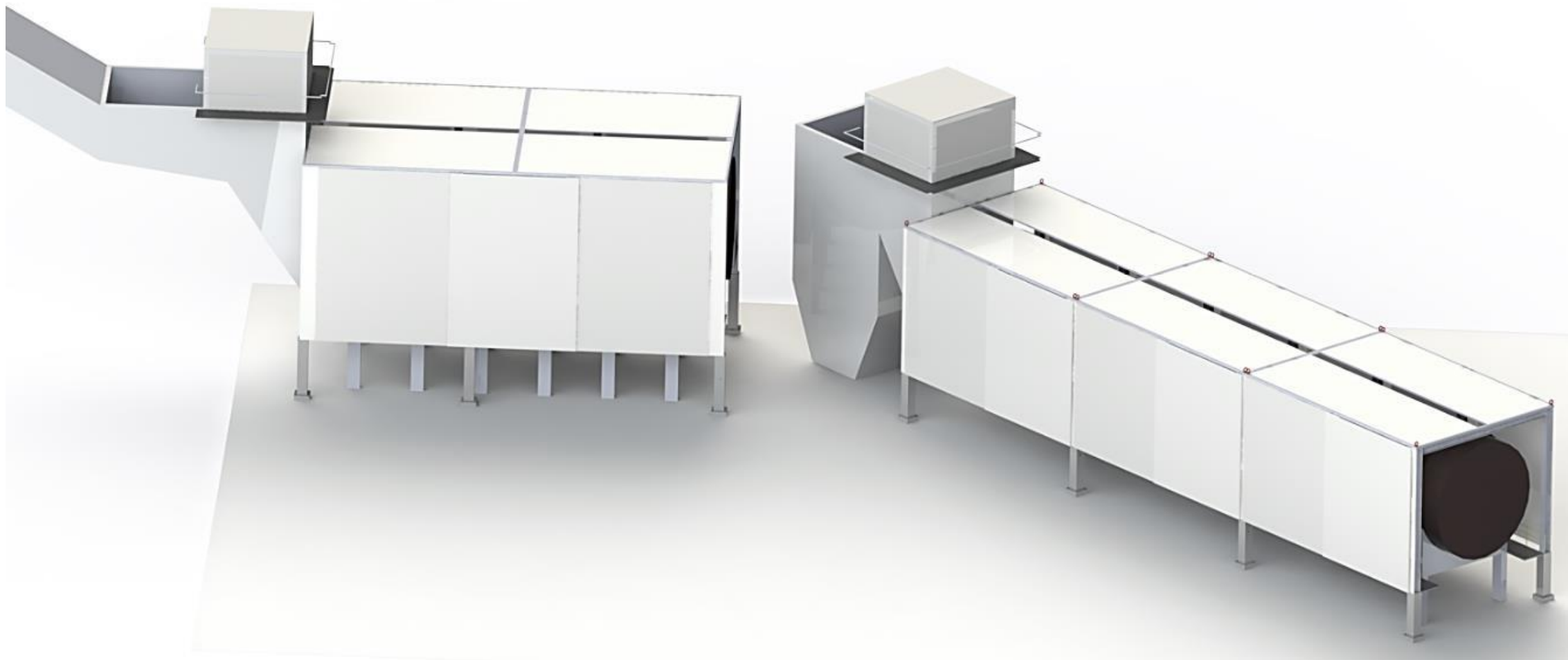
- ❖ Insonorisation

- Février 2019 : fait

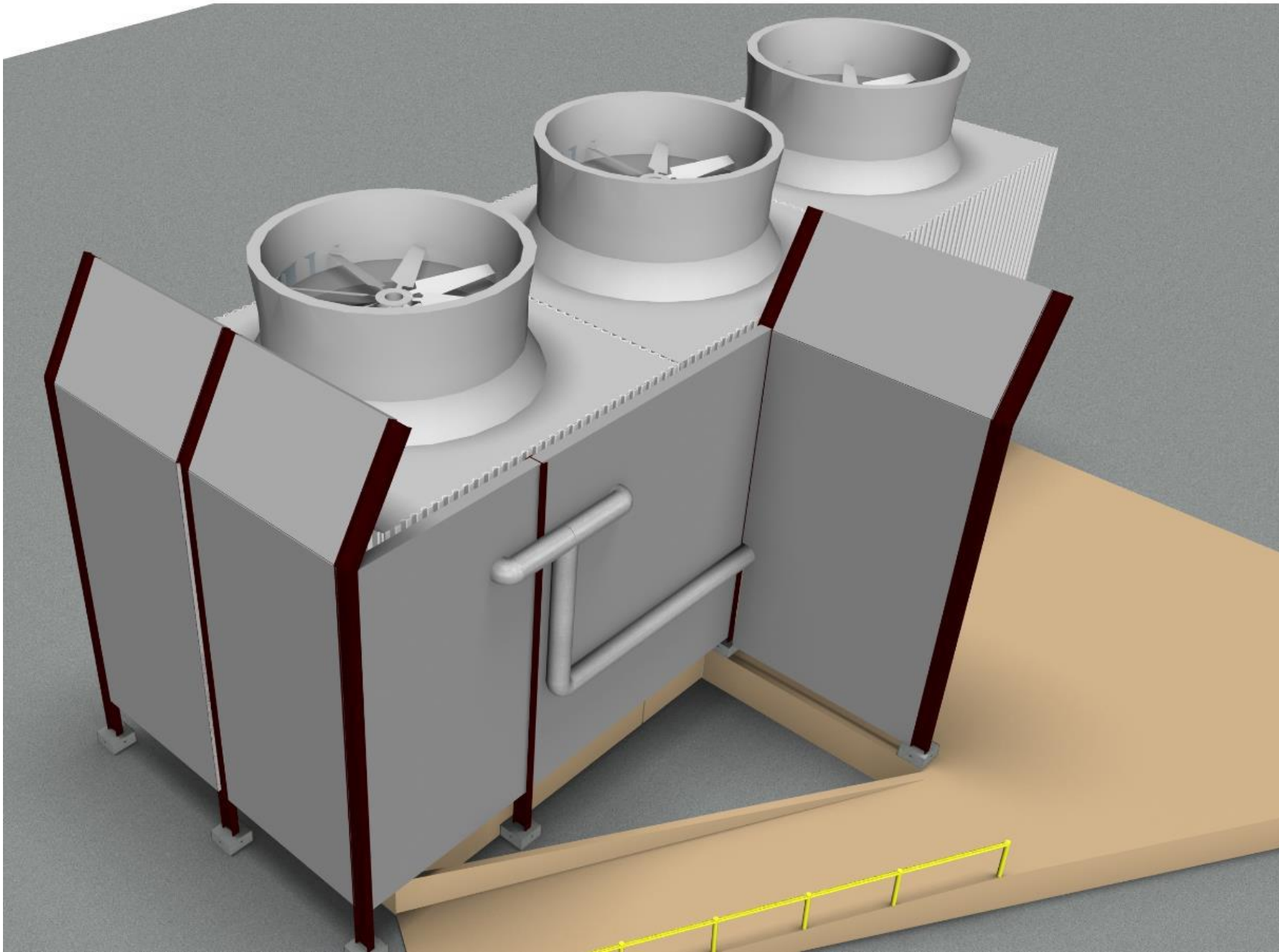


© Alain Pernelet





Encapsulation des tambours écorceurs prévu



Encapsulation de la
TAR évaporation prévu



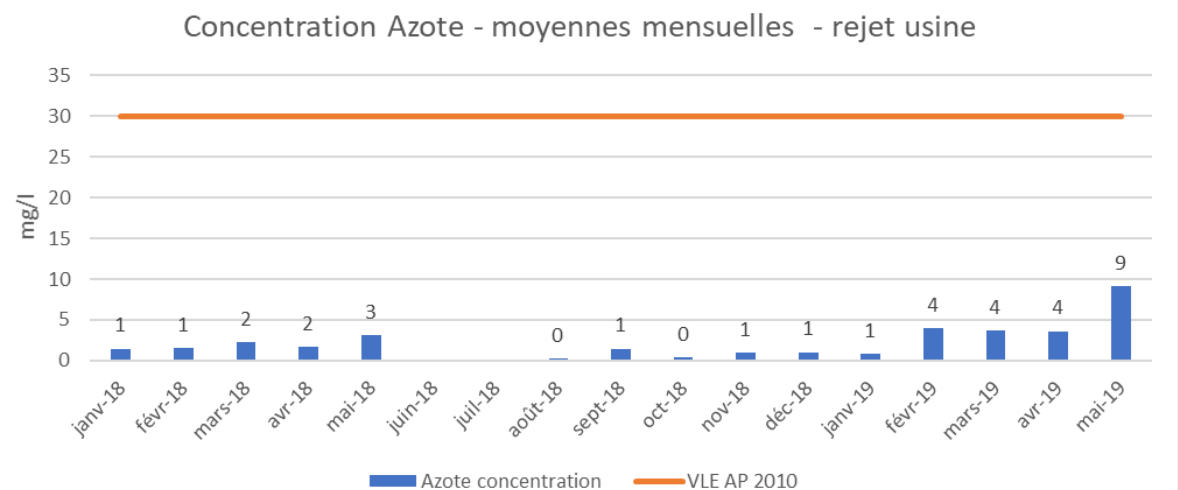
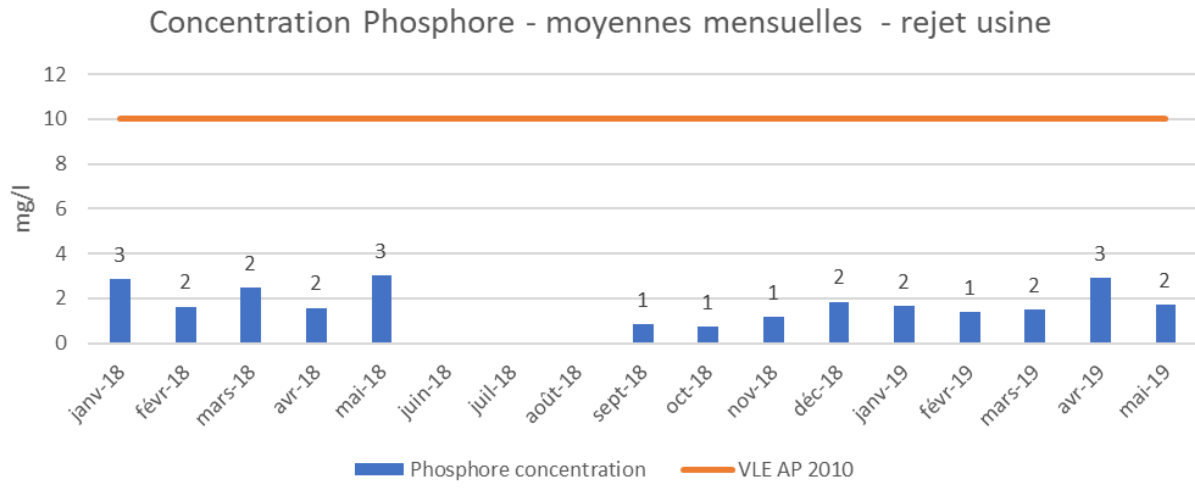
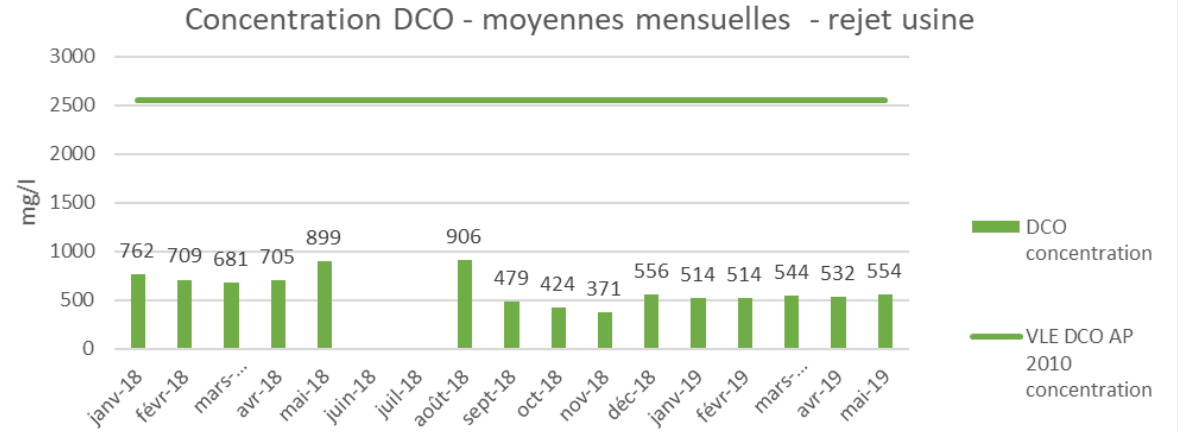
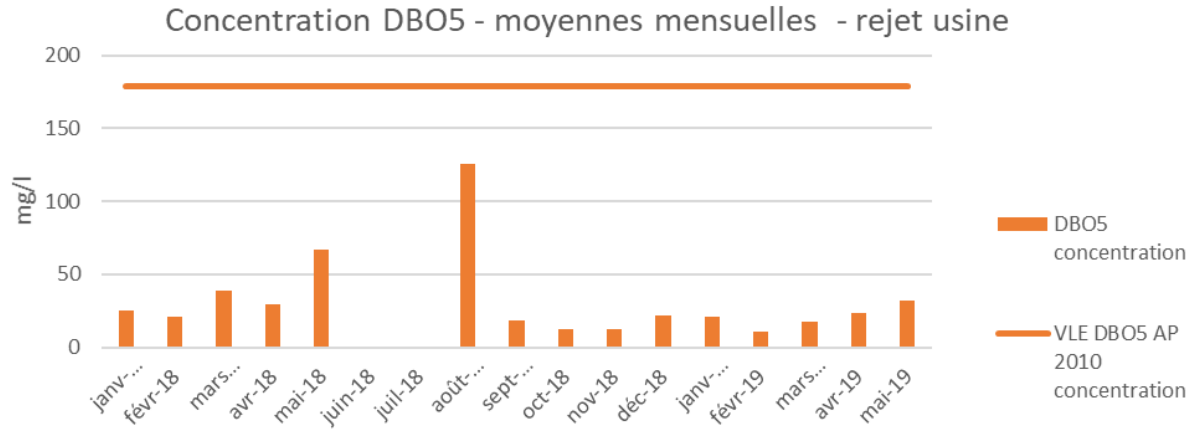
9. Secteur « Eaux »

Actions entreprises sur la STEP au GA de 2018 :

- Remise en état du décanteur primaire,
- Changement des ponts suceurs des clarificateurs (meilleure aspiration des boues),
- Installation de 2 Rotary Press pour déshydrater les boues,
- Remise à neuf du système d'oxygénation du bac d'aération.

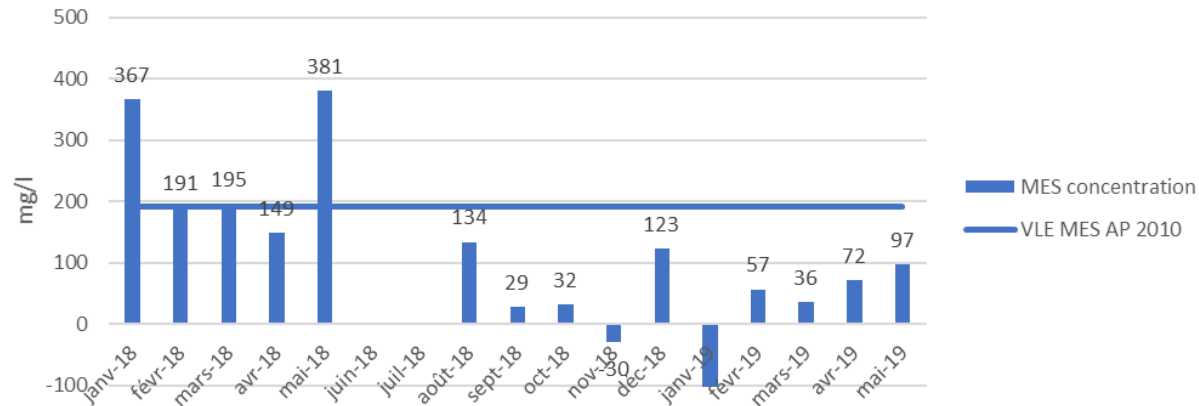


Secteur « Eaux »

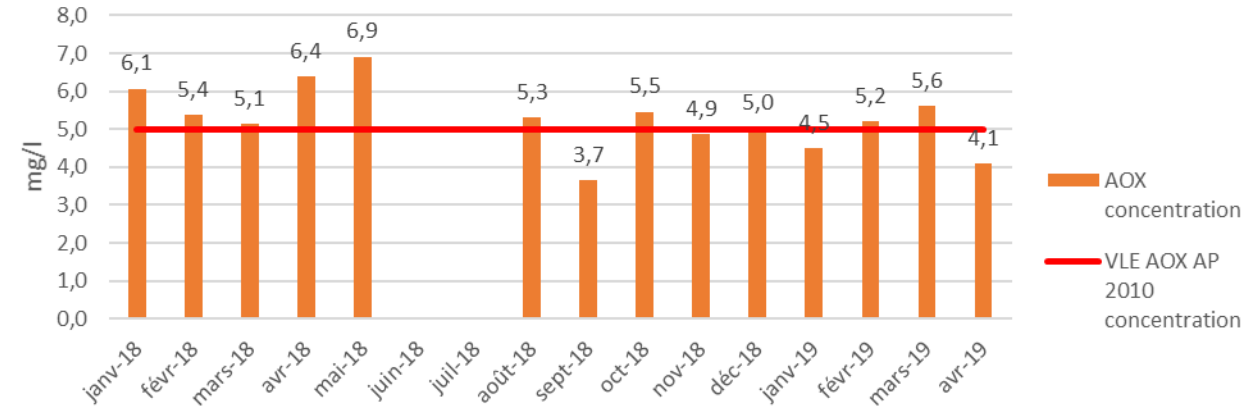


Secteur « Eaux »

Concentration MES - moyennes mensuelles - rejet usine



Concentration AOX - moyennes mensuelles - rejet usine



Conformité du rejet pour la DCO, la DBO₅ l'Azote, le Phosphore et les MES
Dépassement sur les concentrations en AOX → projet UKP (pâte non blanchie)
Amélioration cependant des concentrations AOX grâce à la réduction de la consommation de dioxyde de chlore.

Seuils Européens → Le diagnostic réalisé en 2019 va nous permettre de déterminer les actions à mettre en place pour respecter ces futurs seuils



Secteur « Eaux »

Actions 2019:

- Diagnostic consommation et rejet par organisme extérieur :
 - Cartographie des flux dans les réseaux → Fait
 - Dimensionnement volumes rétention urgence (pluie, incendie...) → finalisation du cahier des charges en cours
 - Dimensionnement station épuration → Analyse complémentaire en cours
 - Plan d'actions sur la réduction des consommations en eau → en cours
- Projet pâte écrue – UKP (Unbleached Kraft Pulp)
 - Arrêt de l'opération de blanchiment de la pâte par le dioxyde de chlore
→ Élimination des AOx dans les effluents
 - 1^{er} essai process : août 2019



10. Relations avec le voisinage

- Rencontres avec les riverains :
 - ➔ Chaque témoignage est pris en compte : analyse, recherche des causes, réponse...

